



Rapport d'activité 2024-2025



Tournée régionale

foretprivee.ca



Fédération des producteurs forestiers du Québec

La FPFQ est une organisation démocratique défendant l'intérêt de l'ensemble des 162 900 propriétaires forestiers, dont plus de 31 100 producteurs enregistrés.

Elle permet une mise en commun des ressources de 13 syndicats de producteurs de bois régionaux pour réaliser quatre principaux mandats.

Mandats



Stimuler la mise en valeur de la forêt privée



Accroître le revenu des producteurs forestiers



Favoriser la cohésion des producteurs forestiers



Être un porte-parole crédible des propriétaires et producteurs forestiers

2MILLIARDS D'ARBRES



*Semer aujourd'hui
pour un
avenir meilleur.*

Suivez-nous

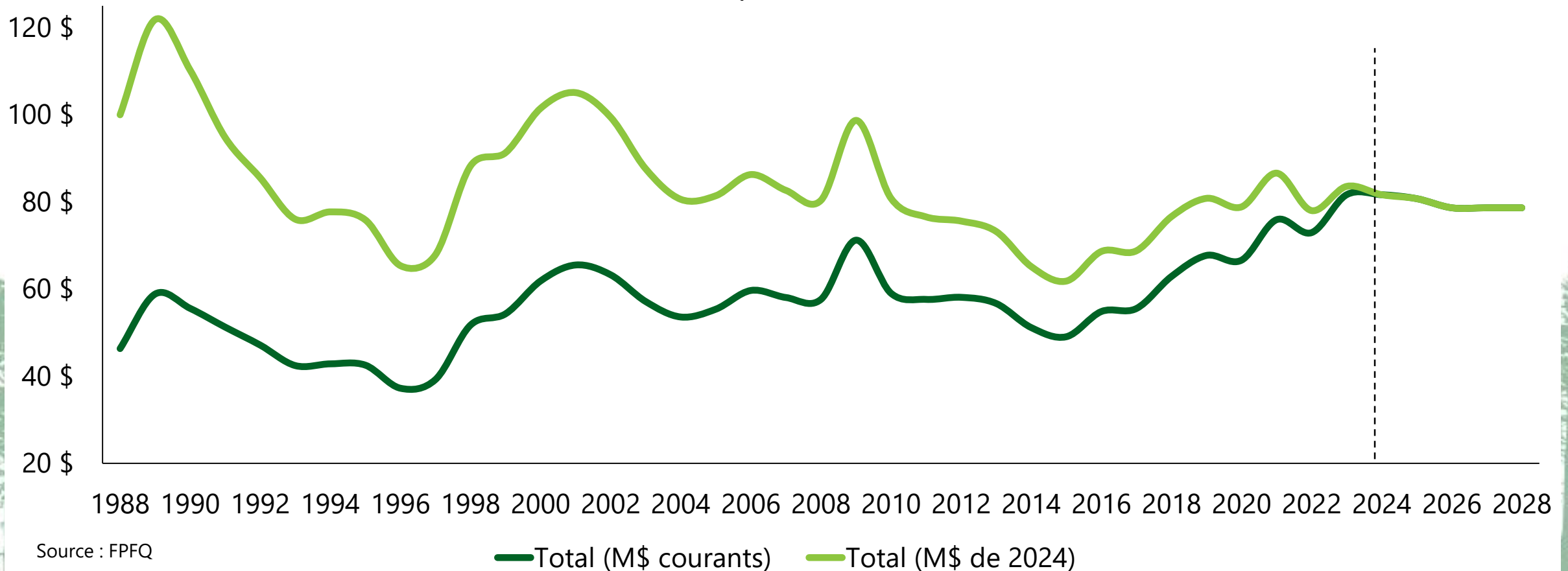
#2MilliardsdArbres

Le 21 novembre 2024, les gouvernements du Québec
et du Canada se sont entendus pour investir

42,3 M\$ sur une période de six ans
dans le reboisement des forêts privées.

Partager le risque financier de la sylviculture

Évolution des budgets dédiés à la mise en valeur des forêts privées
(M\$ par année)





Obtenir une fiscalité adaptée à la production forestière

La FPFQ s'est intéressée à l'utilisation potentielle de la catégorie des immeubles forestiers. Si toutes les municipalités diminuaient le taux de taxation de ces immeubles à 66 % du taux de base :

- les producteurs économiseraient en moyenne 295 \$ par année sur leur compte de taxes (9,9 M\$ dans l'ensemble).
- les recettes fiscales de plus de 600 municipalités diminueraient de moins de 1 %.

L'étude détaille les résultats d'une simulation d'une baisse de taux des immeubles forestiers pour toutes les municipalités.

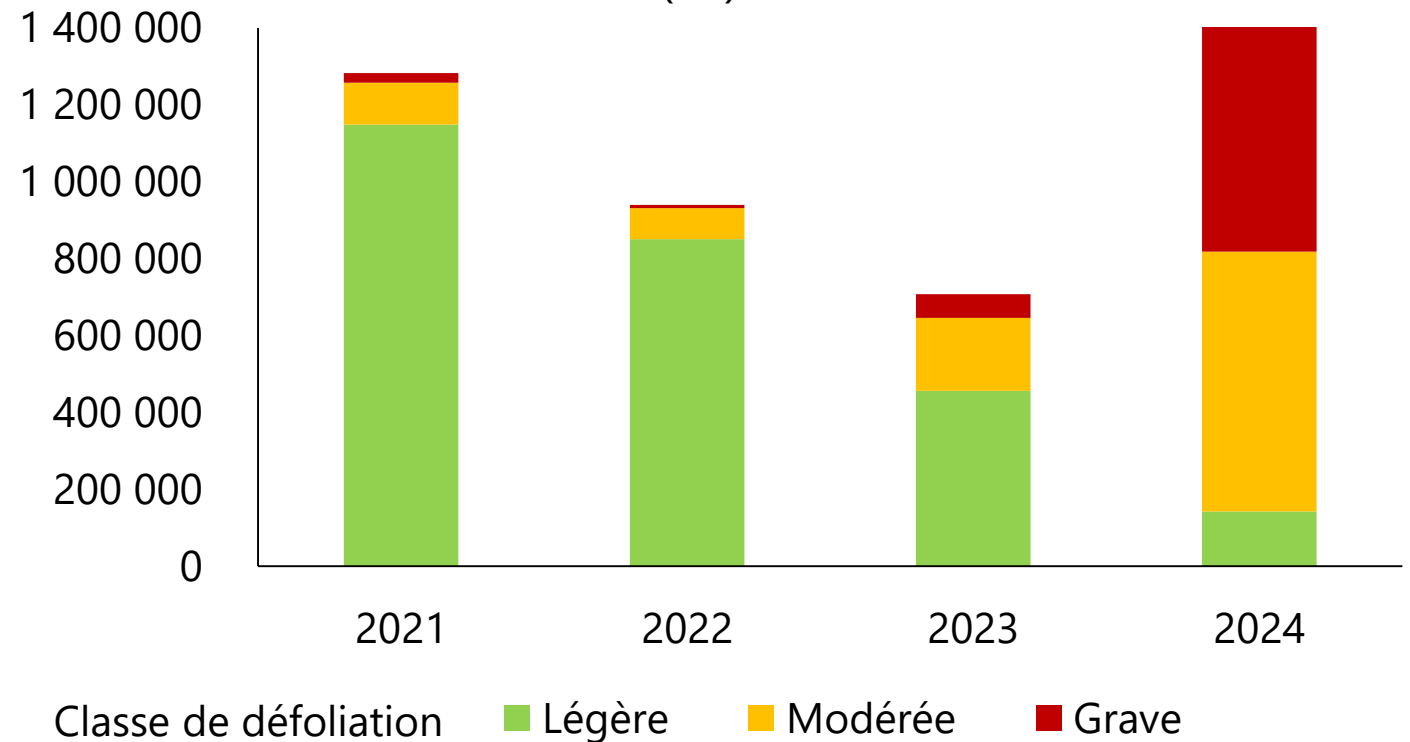
**64 municipalités ont adopté une
baisse moyenne de 19 %
du taux de taxation des immeubles forestiers.**

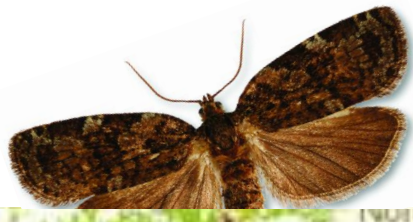


Protéger le capital forestier

- Résurgence de la tordeuse
 - 31 000 propriétaires visés
- Progression de l'intensité
- Programme de protection des forêts privées contre la tordeuse
 - Plan d'aménagement forestier
 - Conseiller forestier
 - Arrosage 1 année sur 2

Superficies infestées par classe de défoliation
(ha)

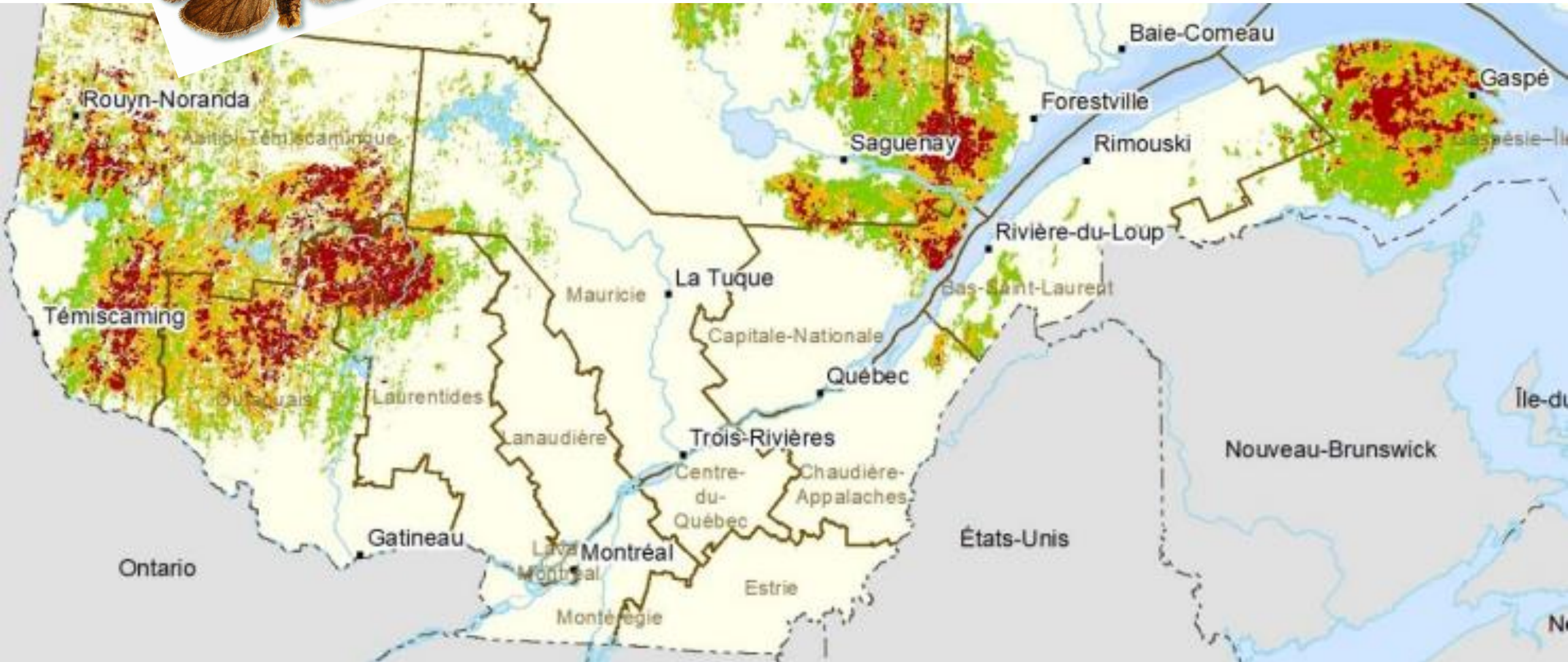




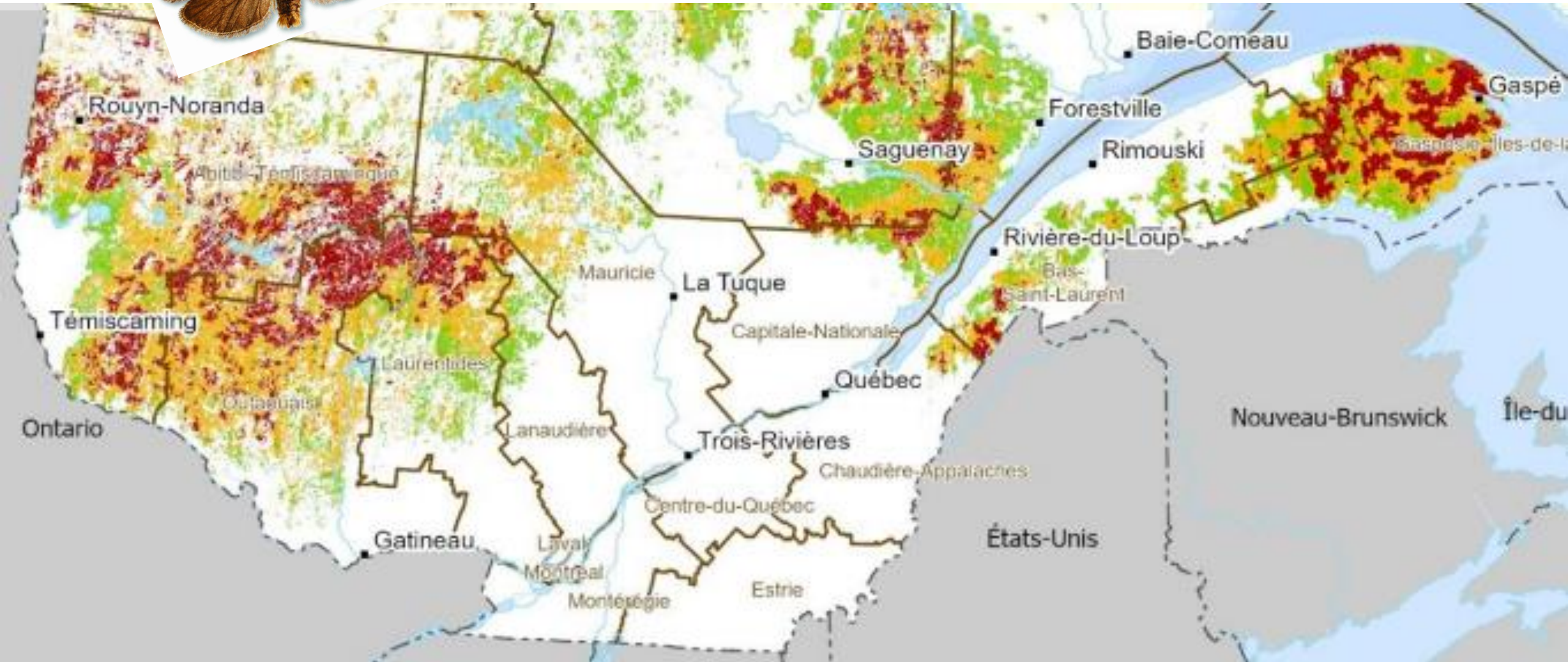
TBE : infestation 2022



TBE : infestation 2023



TBE : infestation 2024



EUDR : Règlement européen sur les produits exempts de déforestation

Il faudra prouver que les produits exportés n'engendrent aucune déforestation liée à l'agriculture, aucune dégradation des forêts et qu'ils sont produits en conformité avec les lois.

Les expéditeurs devront obligatoirement géolocaliser la provenance du produit (ex.: chantier de récolte) et assurer la conformité aux exigences avec une diligence raisonnable.

La FPFQ et les syndicats de producteurs de bois coordonnent leurs interventions avec d'autres acteurs du secteur forestier pour simplifier la traçabilité du bois des forêts privées, notamment par le développement de solutions technologiques.

Plan Nature 2030 : protéger 30% du territoire

Les gouvernements du Québec et du Canada proposent l'adoption d'un Plan Nature 2030 afin d'atteindre les cibles du Cadre mondial pour la biodiversité.

Message de la FPFQ

Il faut s'allier naturellement aux 162 900 propriétaires forestiers du Québec car ils sont des acteurs incontournables au regard de la protection et de la mise en valeur de la biodiversité en forêt privée.

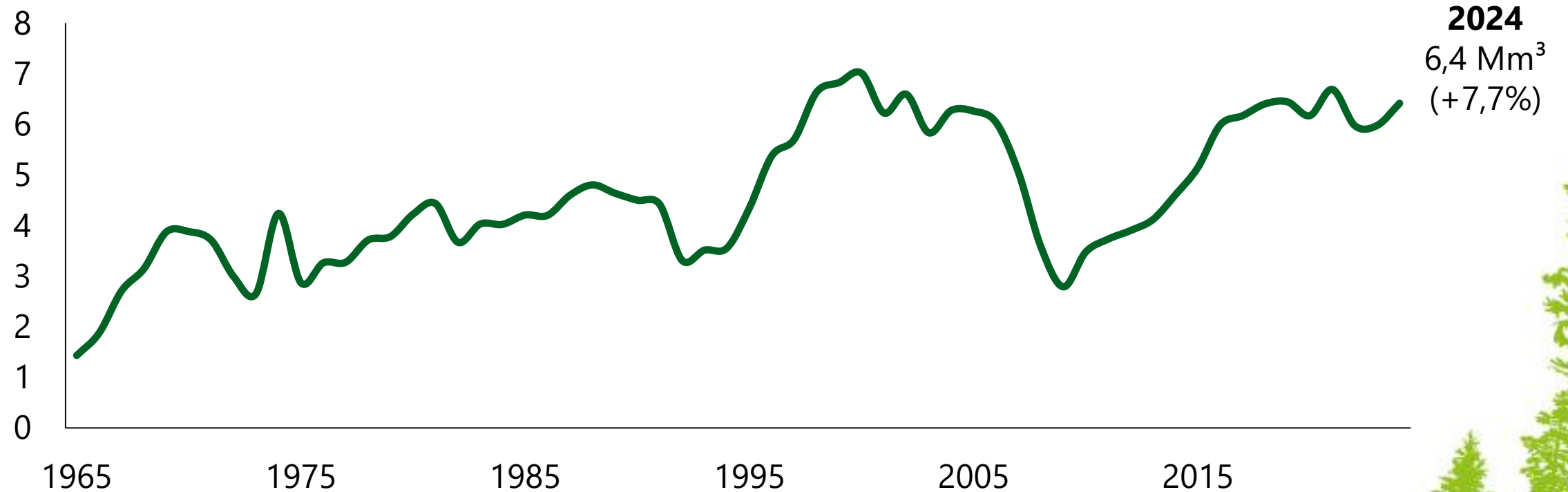
Réalisation

**3 M\$ pour réaliser des plans d'aménagement
forestier bonifiés**



Accroître le revenu des producteurs forestiers

Évolution des volumes de bois livrés aux usines de produits forestiers
(en Mm³)



Double préjudice à l'endroit des producteurs forestiers

Conférence de presse
organisée par l'UPA, la FPFQ, le
SPFBSL et le SPBCS pour
dénoncer la récupération à bas
prix de bois des forêts
publiques et les taxes sur le
bois d'œuvre qui nuisent
délibérément aux producteurs
forestiers.



Martin Caron, président de l'UPA, Gaétan Boudreault, président de la FPFQ, Maurice Veilleux, président du SPFBSL et Pierre Lemieux, président du SPBCDS lors de la conférence de presse

Les tarifs sur les produits forestiers se multiplient



Types de tarifs	Bois d'œuvre résineux	Autres produits forestiers
5 ^e conflit du bois d'œuvre (depuis 2017) (droits compensateurs et antidumping) (révision prévue des droits en nov. 2025)	14,4 % ≈ 34,4 %	
+ Droits tarifaires de 25 % (X mai 2025?) (droits réciproques de 250 % sur le bois)	25,0 % ≈ 250,0 %	25,0 %
+ Enquête sur le bois d'œuvre (26 novembre 2025) (taxes et quotas à déterminer)	ND	ND

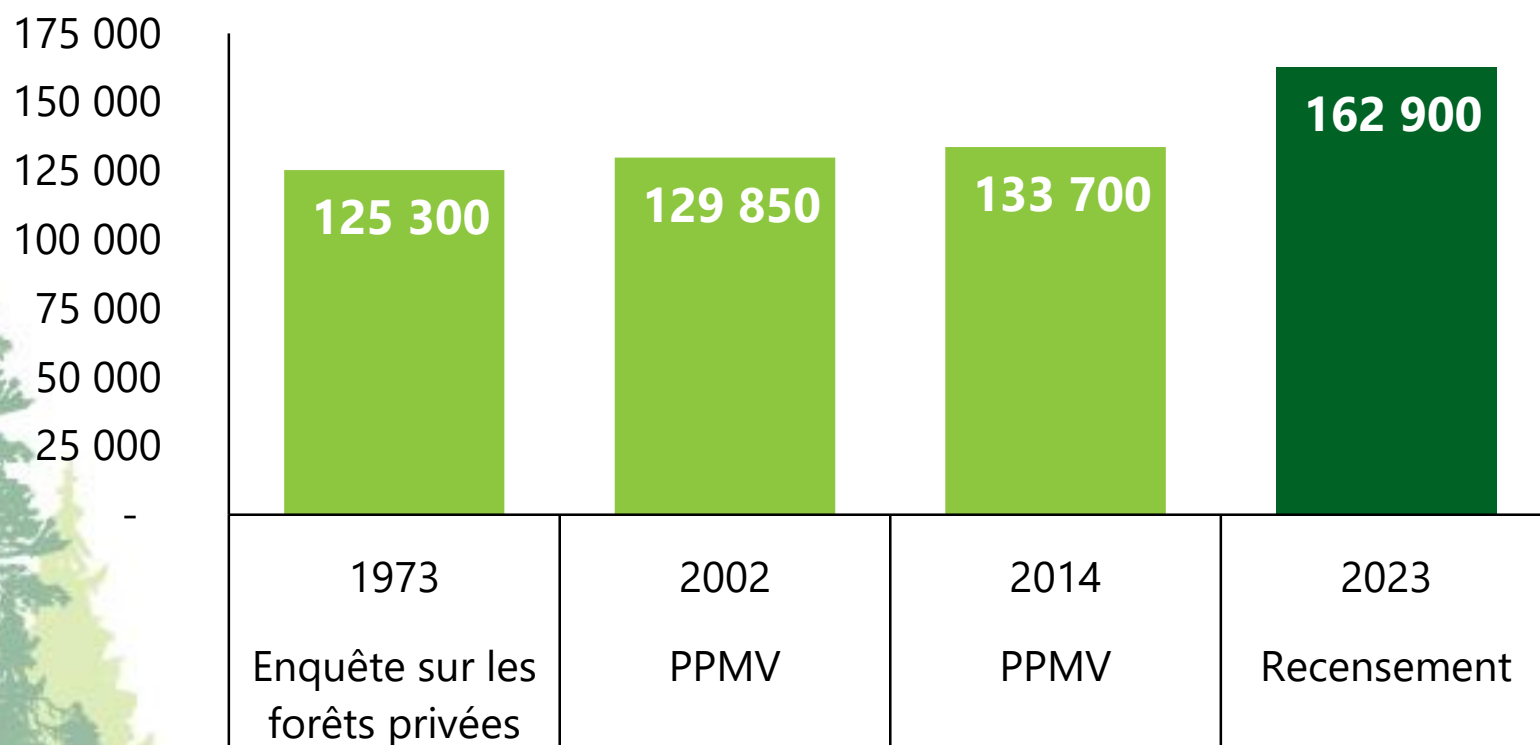
68 % des volumes de bois récoltés en forêt privée au Québec



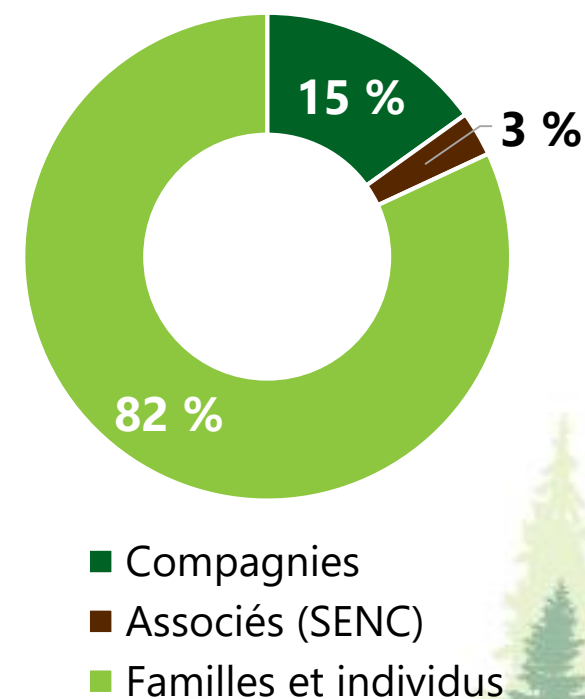


Être un porte-parole crédible des 162 900 propriétaires et 31 100 producteurs forestiers

Évolution du nombre de propriétaires forestiers



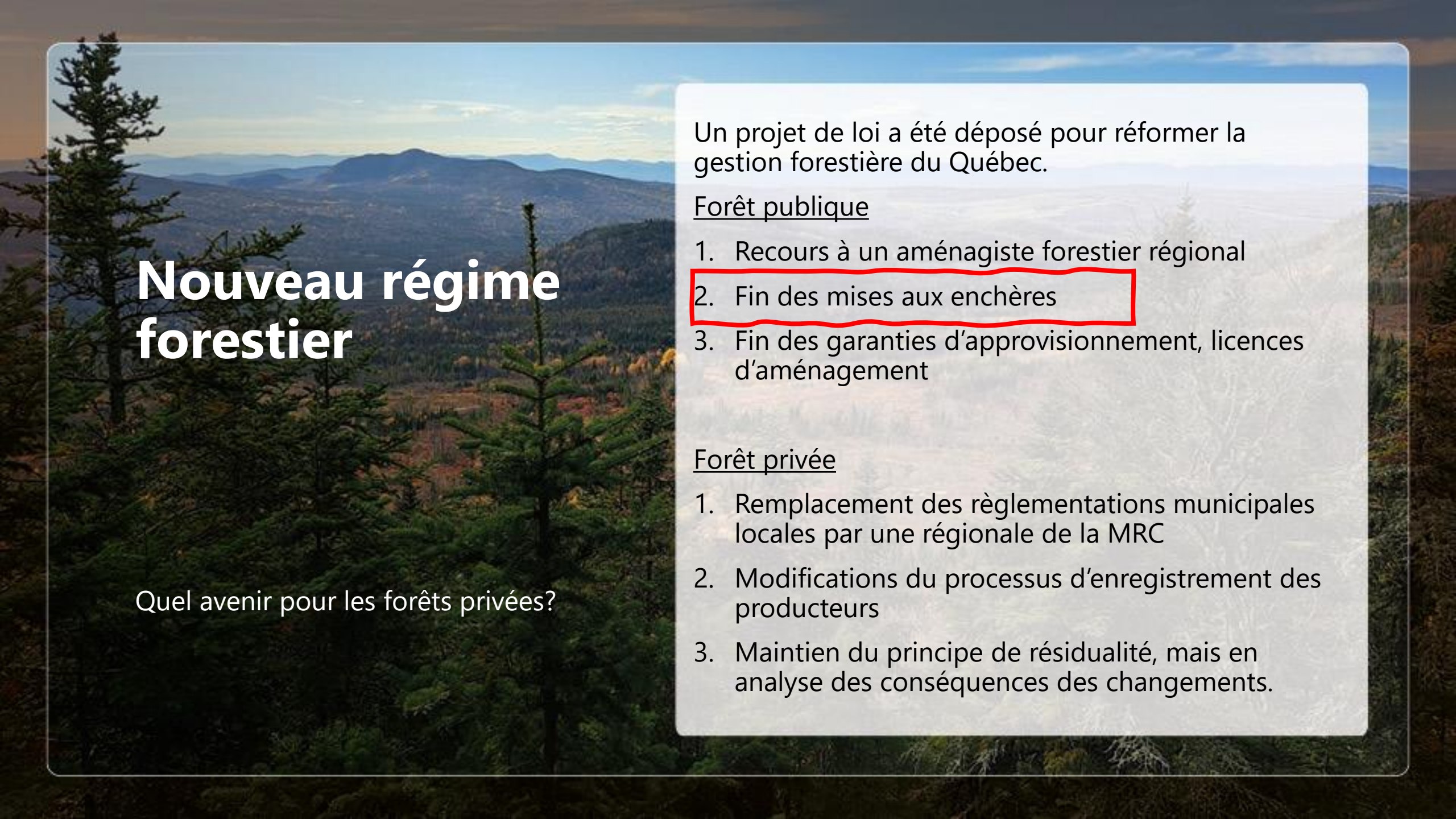
Régime de propriété



Enquête sur les propriétaires forestiers du Québec

Un peu plus de 6 100 propriétaires forestiers ont été ciblés dans toutes les régions du Québec afin de répondre à ce sondage.





Nouveau régime forestier

Quel avenir pour les forêts privées?

Un projet de loi a été déposé pour réformer la gestion forestière du Québec.

Forêt publique

1. Recours à un aménagiste forestier régional
2. Fin des mises aux enchères
3. Fin des garanties d'approvisionnement, licences d'aménagement

Forêt privée

1. Remplacement des règlementations municipales locales par une régionale de la MRC
2. Modifications du processus d'enregistrement des producteurs
3. Maintien du principe de résidualité, mais en analyse des conséquences des changements.

Campagne électorale fédérale



CANADIAN
FOREST
OWNERS

PROPRIÉTAIRES
FORESTIERS *du*
CANADA

Priorités électorales

1. Réduire les formalités administratives et les obstacles réglementaires
2. Améliorer l'environnement d'affaires des producteurs
3. Mettre en oeuvre des meilleures pratiques pour les interventions en cas de catastrophes en forêts privées
4. Améliorer la connaissance sur les forêts privées et maximiser ses ressources forestières
5. Développer des marchés justes et équitables pour les producteurs

Équipe de la FPFQ



Marc-André Rhéaume, ing.f.
Directeur général adjoint



Vincent Miville, ing.f. M.Sc.
Directeur général



Philippe Tessier
Adjoint de direction



Camille Bonhomme, ing.f.
Responsable à
l'aménagement forestier



Cassie Vidal, M. Sc.
Économiste forestière



Patrick Cartier, ing.f.
Consultant en foresterie



Gérald Vinette
Adjoint administratif